



Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois

# Exposition

## Les papillons



**Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois**

**Maison du Parc**  
Grange Dimière  
4, cour de l'abbaye - BP11203  
59550 MAROILLES  
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60  
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français.

## Exposition itinérante

---

## INTERET

---

Découvrir les différentes espèces de Papillons présentes en Avesnois.  
Cette exposition vous permettra de vous familiariser avec ce règne.

---

## PUBLIC

---

- Tout public

---

## CONTENU DE L'EXPOSITION

---

### Voici les Titres des photos :

- Le Machaon
- Le Machaon
- L'Argus vert
- L'Amaryllis
- L'Aurore-femelle
- L'Aurore-male
- L'Azuré commun-male
- La Belle-Dame
- la Carte géographique –première génération
- Le Citron
- Le cuivré Commun
- La Mégère
- La Piéride du chou
- Le Myrtill-accouplement
- Le Paon du jour
- La petite tortue
- La Piéride de la Rave
- La Piéride du navet
- Le Procris
- Le Robert-Le –Diable
- Le Souci
- Le Tabac d'Espagne
- La Sylvaine
- Le Tristan
- Le Vulcain
- Le Tircis

---

## PRÉSENTATION

---

- 25 Photos encadrées
- 4\*2 Fiches- Guides plastifiées, décrivant chaque variété en fonction de sa taille, ses caractéristiques physiques, la période de vol et les plantes Hôtes.

---

## ACCUEIL DU PUBLIC

---

L'accès à l'exposition doit être gratuit.  
Durant les heures d'ouverture de l'exposition, il est souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir les visiteurs.

---

## CONDITIONS DE PRÊT

---

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...). Pour les communes hors Parc, nous consulter.  
L'exposition est à prendre en charge et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.  
Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 3 000 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles.  
Nous fournir un exemplaire du contrat.

---

## DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

---

### Personne à contacter :

Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60  
Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**M. le Président  
du Parc naturel régional de l'Avesnois  
Maison du Parc  
4 cour de l'Abbaye B.P. 11203  
59550 MAROILLES**

Vous recevrez un courrier de confirmation.

---

## RÉALISATION

---

Parc Naturel Régional de l'Avesnois  
Photos : M. Fabien Charlet, Madame Pauline Cabaret, M. Sébastien Mézière, M. Aurélien Thurette, M. et Madame Colette et Hubert Seigneur, M. Simon Dutilleul, M. Jeremy Trannoy, M. Guillaume Delgranche